



Comment contacter la CPAM du Hainaut ?

Que ce soit pour obtenir de l'aide dans vos démarches ou un renseignement concernant votre situation, prendre un rendez-vous ou envoyer des documents, contacter votre caisse primaire d'Assurance Maladie est très simple !

Besoin d'un renseignement ? Faites votre demande :

- Sur le compte ameli - Mes démarches - Espace d'échanges ;
- Par téléphone en composant le 36 46.

Pour faciliter les réponses à vos questions, pensez à vous munir de votre carte Vitale.

Besoin de prendre un rendez-vous avec un conseiller ?

Choisissez un rendez-vous physique (en accueil) ou téléphonique (**NOUVEAU**) :

- Sur le compte ameli - Mon agenda - Prendre un rendez-vous ;
- Par téléphone en composant le 36 46.

Besoin de transmettre des documents ?

Pas besoin de vous déplacer !

Simple, rapide et sécurisé...

envoyez-les simplement par courrier à :

CPAM du Hainaut

63 rue du Rempart - CS 60499

59321 VALENCIENNES Cedex

Pour en savoir plus rendez vous sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr)

COMMENT COMMANDER VOTRE CARTE VITALE ?

Que ce soit votre première demande ou une demande de renouvellement suite à un vol, perte ou dysfonctionnement, réalisez votre commande de carte vitale sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) rubrique **Mes démarches > Ma carte Vitale > Commander ma carte Vitale.**

Pour suivre la délivrance de votre carte Vitale, connectez-vous à compte ameli, rubrique **Mes démarches > Suivre ma commande de carte Vitale.**



Vous n'avez pas encore de compte ameli ? **Créez-le dès maintenant** sur [ameli.fr](https://www.ameli.fr) !

Cliquez sur **Compte ameli**, puis sur **Je crée mon compte** et laissez-vous guider.

Flashez le QR code pour accéder à [ameli.fr](https://www.ameli.fr)



Vous pouvez aussi télécharger l'application ameli, l'Assurance Maladie

